

CONVOCATION

Séance du conseil communal n° 2025/08

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 28 novembre 2025 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

1. Formation du tableau de préséance ;
2. Office social : nomination de trois membres du conseil d'administration ;
3. Finances :
 - 3.1. Présentation du budget rectifié de l'exercice 2025 et du budget de l'exercice 2026 ;
 - 3.2. Approbation de titres de recette ;
4. Propriétés immobilières :
 - 4.1. Approbation d'actes ;
 - 4.2. Approbation de contrats de bail ;
 - 4.3. Approbation de contrats de mise à disposition ;
5. Approbation du projet relatif à la réfection du bassin de rétention « Weier » à Itzig ;
6. Approbation de conventions ;
7. Règlement général de la circulation - modifications à durée déterminée ;
8. Tourisme :
 - 8.1. Adhésion à l'Office Régional du Tourisme Guttland a.s.b.l. ;
 - 8.2. Désignation d'un délégué effectif et d'un délégué suppléant ;
9. Concessions de cimetière ;
10. Commissions consultatives – remplacement de membres ;
11. Questions émanant des conseillers ;
12. Divers : affaires courantes et communications ;

Séance à huis clos

13. Réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal ;
14. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique pour les besoins du service informatique.

Convoqué à Hesperange, le 21 novembre 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins.